

# LIGNE FERROVIAIRE DOL-DINAN-LAMBALLE

4 JUIN 2018 : RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 4 juin 2018

**Le comité de pilotage du projet de renouvellement de l'axe Dol – Dinan – Lamballe, projet inscrit au Contrat de Plan État – Région 2015 – 2020, s'est réuni le 4 juin 2018. Sous la présidence de Christophe Mirmand, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, ce comité a réuni l'ensemble des partenaires du projet : la Région Bretagne, les collectivités et SNCF Réseau.**

Lors de ce comité de pilotage les partenaires de l'opération ont acté :

- s'agissant de la section Dinan – Dol-de-Bretagne :
  - la réalisation des travaux sur la section Pleudihen-sur-Rance – Dol-de-Bretagne dès 2020;
  - un programme de travaux intégrant désormais, outre la remise en état de la voie, la remise à niveau de certains ouvrages d'art dont le viaduc de « la Fontaine des Eaux ».
- s'agissant de la section Dinan – Lamballe :
  - la signature d'une convention de financement des études dites d'avant – projet en 2018.

Ils ont poursuivi leurs discussions en vue d'un bouclage du plan de financement des travaux de la section Dinan – Dol-de-Bretagne avant la fin de l'année 2018.

Ils ont pris note de la signature, le 26 février 2018, d'une convention de financement d'un programme de maintenance renforcée sur la section Dinan – Lamballe entre SNCF-Réseau et la Région Bretagne, afin de permettre le maintien des circulations jusqu'à la réalisation des travaux de remise en état de cette section.

## RAPPEL DU PROJET

Le projet consiste à renouveler les infrastructures pour permettre de retrouver l'état initial de fonctionnement de la ligne, en termes de vitesse des trains et d'offre de transport.

En effet, l'état des infrastructures ferroviaires de la ligne de Dol-de-Bretagne à Lamballe, pour lesquelles les opérations de maintenance courante ne sont plus suffisantes pour maintenir un niveau de sécurité optimal des circulations, a nécessité la mise en place de ralentissements à 60 km/h depuis décembre 2016.

### Concernant la section Dinan – Dol-de-Bretagne

Actuellement 7 allers - retours / jour sont assurés sur cette section entre Dinan et Dol permettant d'effectuer environ 41 000 voyages/an (données 2017).

La section Dinan – Pleudihen sur Rance a fait l'objet d'une remise en état en 2013 pour un montant de 6,6 M€ de travaux cofinancés dans le cadre du Contrat de Projets État – Région 2007 – 2014. Les travaux ont consisté à renouveler près de 10 km de voie. Il reste ainsi à remettre en état la section Pleudihen – Dol, longue de 18 km.

Une étude dite d'avant-projet a été réalisée en 2016/2017 afin de définir la consistance, l'estimation du coût et le calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération de renouvellement de cette section Pleudihen-sur-Rance – Dol de Bretagne. Cette étude d'avant-projet a permis de démontrer la nécessité de renouveler l'infrastructure et les ouvrages d'art, dont le Viaduc de « la Fontaine des Eaux » situé sur la commune de Dinan, afin de pérenniser la voie et retrouver un fonctionnement normal. En procédant ainsi, SNCF RESEAU groupe ses opérations de renouvellement pour limiter la gêne occasionnée aux usagers.

L'objectif reste de réaliser des travaux en 2020.

### Concernant la section Dinan – Lamballe

Avant la mise en place des ralentissements fin 2016, 5 allers – retours / jour étaient réalisés sur la liaison Saint-Brieuc – Lamballe – Dinan, permettant d'effectuer environ 42 000 voyages/an (données 2017). La mise en place des ralentissements, impactant les conditions d'exploitation de la ligne, a entraîné une diminution de l'offre ferroviaire TER quotidienne. Une offre train + autocars a donc été mise en place dès le premier semestre 2017 pour maintenir le même niveau d'offre.

Entre 2015 et 2017, l'État, la Région et SNCF Réseau ont financé une étude dite préliminaire afin de préciser l'état de la voie et la modernisation envisageable entre Lamballe et Dinan. Les résultats de cette étude ont été restitués en juin 2017. En 2018, une convention dite d'Avant – Projet sera signée afin de préciser le programme de travaux.

### La signature d'un protocole, le 7 février 2018

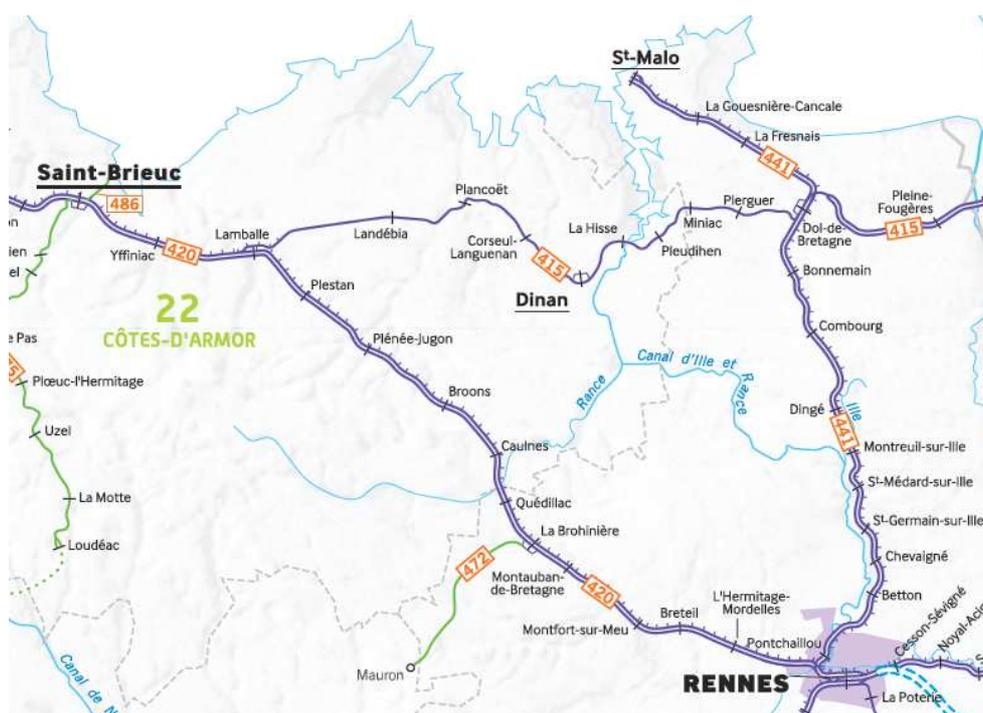
Les partenaires de l'opération ont signé, le 7 février 2018, un protocole entre les cofinanceurs afin de traduire leur engagement sur le projet de renouvellement des infrastructures ferroviaires de l'ensemble de la ligne, de Lamballe à Dol-de-Bretagne.

## LES ACTEURS DU PROJET

SNCF Réseau est maître d'ouvrage de l'ensemble des études techniques relatives aux opérations de renouvellement des infrastructures entre Lamballe, Dinan et Dol-de-Bretagne.

Les cofinanceurs prévus sont à ce stade :

- L'État
- La Région Bretagne
- Le Conseil Départemental des Côtes-d'Armor
- Dinan Agglomération
- Lamballe Terre et Mer
- SNCF Réseau



### Contact presse :

SNCF Réseau : Sophie Rousselle-Danet, Responsable communication et relations institutionnelles Bretagne – 06 73 81 17 29

[Sophie.danet@reseau.sncf.fr](mailto:Sophie.danet@reseau.sncf.fr)